



Vingt-cinquième session
Nairobi, 17-23 avril 2015

Projet de décision

Ordre du jour provisoire de la vingt-sixième session du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains

Le Conseil d'administration décide que l'ordre du jour provisoire de sa vingt-sixième session est le suivant :

1. Ouverture de la session.
2. Élection du Bureau.
3. Vérification des pouvoirs des représentants.
4. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
5. Activités du Programme des Nations Unies pour les établissements humains, y compris les questions de coordination.
6. Examen du document issu de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III).
7. Dialogue sur le thème spécial de la vingt-sixième session du Conseil d'administration.
8. Programme de travail du Programme des Nations Unies pour les établissements humains et budget de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour l'exercice biennal 2018-2019.
9. Ordre du jour provisoire de la vingt-septième session du Conseil d'administration et autres dispositions à prendre en vue de cette session.
10. Questions diverses.
11. Adoption du rapport de la session.
12. Clôture de la session.